Je soussigné Conseiller et commissaire pour les Extraits de l'Academie Royale de chirurgie, reconnois avoir recu de Monsieur Joubert Tresorier de laditte Academie la somme de mille livres, à moy accordée par deliberation de Mgr. le chancelier, du ministre et de Mr. le pr. chir. du Roy, et ce pour l'année mille sept cent cinquante sept dont quittance, à paris ce 9e janvier 1758

Louis. x cotté [illegible]

ARC 11 d.79 n°.36